



L'ANGEVOIX DE MONNOIR

Bulletin municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir

ÉDITION : Décembre 2014

Dans ce numéro:

SECTION VIE MUNICIPALE	2 à 5
SECTION ACTIVITÉS DE LOISIRS	6 à 13
SECTION VIE COMMUNAUTAIRE	14
SECTION ÉVÈNEMENT	15
CALENDRIER MUNICIPAL	16

**Informations
semaine de relâche 2015
Pages 6-7-8**



Veillez noter que le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement pour la période des Fêtes.

SECTION VIE MUNICIPALE

Messages importants

Prenez note:

Il n'y aura aucune collecte de RDD et de TIC pour le mois de janvier.

Prochaine collecte

Le samedi 7 février 2015
de 10h00 à 12h00
Au garage municipal,
11, chemin du Vide

Prenez note:

Veillez noter qu'il y aura une collecte des sapins de Noël le lundi 12 janvier 2015 dans l'ensemble du territoire de la municipalité.
(secteur urbain et secteur rural compris).

Procédure pour la collecte:

- Déposez votre sapin (sans les décorations) dans l'entrée de votre cour;
- Évitez de le planter dans un banc de neige.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Le lundi 12 janvier 2015
(À 19H00)
Au 7, chemin du Vide

Bulletin municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir

L'Angevoix de Monnoir est produit par le service des loisirs de la Municipalité. Nous le distribuons gratuitement dans tous les foyers des Angéloiriens. Il se veut une source d'informations concernant divers sujets de votre municipalité.

Coordonnées du bureau municipal

5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
(Québec) J0L 1P0

Tél. (450) 460-7838 Fax. (450) 460-3853

info@sainte-angele-de-monnoir.ca

www.municipalite.sainte-angele-de-monnoir.qc.ca

Heures d'ouverture

⇒ Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00

⇒ Vendredi de 8h30 à 12h00

Coordonnées de la bibliothèque

7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
(Québec) J0L 1P0

Tél. (450) 460-3644

Heures d'ouverture:

Mardi 19h00 à 20h30

Mercredi 10h00 à 11h30 et 19h00 à 20h30

Samedi 10h00 à 11h30

Coordonnées du Centre Communautaire Charles-D'Auteuil

1, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir
(Québec) J0L 1P0

Tél. (450) 460-3590

Personne à contacter pour réservation de la salle

⇒ Monique Cyr

Tel. (450) 460-3598

SECTION VIE MUNICIPALE



MOT DU MAIRE



Une nouvelle année approche à grand pas. Au bureau municipal, cette nouvelle année se fera sous le signe du changement organisationnel. Madame Pierrette Gendron, qui occupe présentement le poste de responsable du service d'urbanisme pour la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir depuis 8 ans et de directrice générale adjointe depuis 6 ans, prendra le relais de madame Jacqueline Houle au poste de directrice générale à compter de janvier 2015.

Le Conseil municipal est fier d'avoir su se préparer à la relève au poste de directrice générale afin d'assurer la continuité des dossiers de la Municipalité. Madame Gendron, qui possède une expérience de plus de 25 années dans le domaine municipal, saura relever les défis de ce nouveau poste avec brio grâce à son expertise et à ses connaissances.

Madame Maryse Robidas assumera le poste de responsable des services techniques, urbanisme et environnement à compter de janvier 2015. Madame Robidas possède une solide expérience dans le milieu municipal. N'hésitez pas à la contacter, elle saura répondre à vos questions et vous guider dans vos futurs projets.

À l'approche de cette nouvelle année, j'espère que la magie de Noël est installée dans votre foyer. En mon nom et au nom du Conseil municipal, je souhaite que cette période des Fêtes soit riche en douceur et qu'elle vous apporte la joie, l'amour et la santé.

Joyeux Noël et Bonne année !

Le maire,

A handwritten signature in blue ink that reads "Michel Picotte". The signature is fluid and cursive.

Michel Picotte

SECTION VIE MUNICIPALE

ATTENTION AUX BORNES DE DÉNEIGEMENT

L'emprise des chemins (espace entre la route et le terrain du propriétaire) est essentiel au déneigement. Il sert à ouvrir le chemin plus large pour éviter la formation de congères au moindre vent.

Plusieurs résidences ont mis des bornes de déneigement près de la voie publique, donc sur l'emprise du chemin. Selon la réglementation de la Municipalité, toutes structures doivent être installées à une distance minimale de 0,6 mètre de l'emprise de la voie de circulation.

Veillez déplacer vos installations si vous ne respectez pas cette distance.

Prenez note que si une structure nuit au déneigement ou risque de briser les équipements, l'inspecteur des travaux publics ira la retirer sans préavis.

Merci de votre collaboration!

Programme Coupez le moteur

Dans le cadre du programme "Coupez le moteur" la Municipalité vous invite à ne pas laisser fonctionner votre voiture au ralenti. Cette mesure vise à diminuer l'émission de CO₂ provoquée par la mise en marche de votre moteur.

N'hésitez pas à "coupez le moteur" dans les situations suivantes :

- ◆ pour réchauffer le véhicule en hiver ou le refroidir en été;
- ◆ lorsque l'on fait des courses rapides (dépanneurs, stations-services, etc.);
- ◆ pour attendre un passager;
- ◆ lors du passage d'un train;
- ◆ lorsqu'on arrête pour parler à un ami;
- ◆ dans la file d'attente d'un service à l'auto;
- ◆ lorsqu'on utilise un démarreur à distance;
- ◆ lorsqu'on s'arrête sur le bord de la route pour parler dans un cellulaire.



Merci de votre collaboration



PORTEZ ATTENTION, LA NEIGE EST ARRIVÉE !
Avis concernant le déneigement



Quelques consignes de sécurité à suivre lors du déneigement de votre entrée de cour :

- Il est interdit de traverser la neige de l'autre côté du chemin;
- Il est interdit d'accumuler la neige près de la rue ou d'un coin de rue;
- Il est interdit d'accumuler la neige près d'une borne-fontaine.



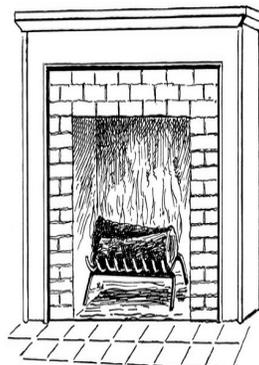
PENSEZ SÉCURITÉ, SOYEZ PRUDENT ET PASSEZ UN BEL HIVER!



Prévention incendie

Le ramonage des cheminées de votre propriété est une procédure simple, mais essentielle. L'accumulation de crésote sur les parois internes d'une cheminée représente un risque sérieux d'incendie. De plus, un feu de cheminée peut se propager rapidement dans les murs intérieurs et à la toiture du bâtiment.

Le service de sécurité incendie de Sainte-Angèle-de-Monnoir ne réglemente pas l'entretien de vos cheminées et ne peut vous référer à un entrepreneur en particulier pour son entretien. Nous vous conseillons de choisir une compagnie qui est accréditée. Vous pouvez consulter la liste des ramoneurs accrédités par l'Association des professionnels du chauffage (APC), reconnu par la Régie du Bâtiment du Québec, à l'adresse Internet suivante: www.poelesfoyers.ca





SEMAINE DE RELÂCHE 2015

**À Sainte-Angèle-de-Monnoir
c'est la clé pour t'amuser**

Inscriptions à partir du 12 janvier 2015 jusqu'au 13 février 2015

Au bureau municipal

5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi : 8h30 à 16h00

Vendredi : 8h30 à 12h00

*****Période d'inscriptions spéciale**

le mercredi 21 janvier 2015 de 16h00 à 18h00***



- Veuillez noter que chaque enfant doit être inscrit à un minimum de 3 journées;
- Aucun remboursement n'est effectué suite à l'inscription;
- Il doit avoir un minimum d'inscriptions à la semaine de relâche sinon la municipalité peut annuler l'activité;
- La totalité des frais d'inscriptions doit être acquittée au plus tard le 13 février 2015;
- Tout chèque émis sans provision entraînera des frais supplémentaires de 20,00 \$ et le paiement sera exigible en argent.

Lundi

Improvisation mixte ayant pour thème la semaine de relâche à Sainte-Angèle-de-Monnoir est la clé pour s'amuser. Nombre de joueurs par équipe 3. Durée de l'improvisation 1 minute 30.

Aiguise ton imagination et sois rapide sur tes patins beaucoup de plaisir pour commencer ta semaine de relâche !



Mardi

ATTENTION ATTENTION, le plus grand cirque du monde est en ville. Viens t'amuser et montrer ce que tu es capable de faire.

Au programme :

- Jongleries: diabolo, bâton fleurs, balles, assiette chinoise, foulards et anneaux;
- Acrobaties: acrobatie de base et pyramide humaine;
- Équilibres: rolla-bollas, fil de fer monocycle.



Mercredi

Chevalier en position. Nous devons faire face à nos ennemis. Prenez votre épée et au combat!

Le but des combats d'épées-mousse est de mettre votre adversaire hors-jeu en le touchant avec une partie de ton épée.



Jeudi

Tout au long de la journée vous apprendrez les rudiments du métier de sucrier. Tout d'abord, vous apprendrez à devenir un bon sucrier. Ensuite, vous découvrirez les étapes de transformation que doit subir l'eau d'érable pour devenir du bon sirop d'érable. Vous vous fabriquerez aussi une ceinture fléchée, costume traditionnel des Québécois d'autrefois. Finalement, vous participerez à une danse traditionnelle comme jadis, dans le temps des cabanes à sucre. Pour couronner le tout, vous dégusterez de la tige d'érable!



Vendredi

Humm... on va finir cette belle semaine en se préparant une bonne bouffe.

Nous allons déguster notre création en écoutant un bon petit film!



SECTION ACTIVITÉS DE LOISIRS



SEMAINE DE RELÂCHE 2015

FICHE D'INSCRIPTION

Nom (enfant): _____ Prénom (enfant): _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Tél. résidence : _____ Cellulaire : _____

No assurance maladie : _____ **Date d'expiration :** _____

Date d'anniversaire (jj/mm/aa) : _____ Âge : _____ Sexe : _____

Nom d'un parent : _____ Téléphone de jour : _____

No assurance sociale du parent(pour relevé 24) : _____

Personne à contacter en cas d'urgence autre que le parent ci-haut : _____ Téléphone de jour : _____

Fiche médicale :

Allergie : oui non Précision : _____

Maladie : oui non Précision : _____

Médicaments : _____ Posologie : _____

Est-ce que votre enfant demande une attention particulière ?

Soins particuliers : _____

Autres précisions : _____

JOURNÉES	ACTIVITÉ	HEURES*	COÛT JOURNÉE	COÛT GARDE De 7h00 à 9h00 De 16h00 à 18h00	Montant à payer	FRAIS RETARD
Lundi 2 mars 2015	Improvisation	9h00 à 16h00	20 \$	15 \$		2 \$
Mardi 3 mars 2015	Cirque	9h00 à 16h00	25 \$	15 \$		2 \$
Mercredi 4 mars 2015	Katag	9h00 à 16h00	23 \$	15 \$		2 \$
Jeudi 5 mars 2015	Cabane à sucre	9h00 à 16h00	30 \$	15 \$		2 \$
Vendredi 6 mars 2015	Journée culinaire	9h00 à 16h00	25 \$	15 \$		2 \$
Forfait à la semaine			110 \$			
Forfait à la semaine avec service de garde			140 \$			
Frais de retard semaine			10\$			
Sous-total						
				Grand total		

Payé : Comptant Chèque Note : _____

Aucun remboursement suite à l'inscription

PATINOIRE

HORAIRE RÉGULIER

Dès que les conditions climatiques le permettront, la patinoire ouvrira selon l'horaire ci-dessous. Pour plus d'information, veuillez nous contacter au (450) 460-7838 poste 227

Lundi au jeudi	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h	Hockey
Vendredi	15 h à 17 h	Hockey
	18 h à 20 h	Patinage libre
	20 h à 22 h	Hockey
Samedi	13 h à 15 h	Patinage libre
	15 h à 17 h	Hockey
	18 h à 20 h	Patinage libre
	20 h à 22 h	Hockey
Dimanche	13 h à 15 h	Patinage libre
	15 h à 17 h	Hockey
	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h	Hockey

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Lundi 22 au 23 décembre 2014 	13h à 15h	Patinage libre
	15h à 17h	Hockey
	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h 30	Hockey
24-25-26 décembre 2013	FERMÉE	
27 au 30 décembre 2014 	13 h à 15 h	Patinage libre
	15 h à 17 h	Hockey
	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 22 h 00	Hockey
31 décembre 2013 au 2 janvier 2015	FERMÉE	
À partir du 3 janvier 2015	Retour à l'horaire régulier	

***** Dès que les 2 patinoires seront ouvertes, il n'y aura plus de blocs d'heures pour le hockey et le patinage*****



Marieville

Service des Loisirs et de la Culture

Programmation aquatique hiver 2015

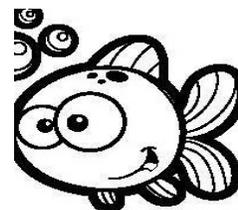
Incluant le programme de la Croix-Rouge

Piscine intérieure
677, rue Desjardins, Marieville

Tarif résident pour les citoyens de

Saint-Jean-Baptiste, Richelieu et

Sainte-Angèle-de-Monnoir



INSCRIPTION

Consulter les modalités à la dernière page

Sur place

Maison des loisirs (2005, rue du Pont)

Internet

www.ville.marieville.qc.ca (section *Loisirs et culture*)

Horaire

Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Angèle-de-Monnoir et Richelieu (villes avec entente)

Mercredi 7 janvier - 9 h à 20 h

Autres villes

Mercredi 7 janvier - 18 h à 20 h

**Information : 450 460-4444, option 7
ou www.ville.marieville.qc.ca**

SECTION ACTIVITÉS DE LOISIRS

COURS DE NATATION POUR ENFANTS

Durée : **10 semaines** du 10 janvier au 19 mars

Étoile de mer, canard, tortue de mer 36 \$ / non-résident 90 \$

Programme préscolaire à Junior 1 et 2 59 \$ / non-résident 148 \$

Junior 3 à 10 68 \$ / non-résident 170 \$

Niveau	Âge	Jour	Heure
Étoile de mer	4 à 12 mois Parent accompagnateur obligatoire	Samedi	8 h 10 à 8 h 45
		Samed	9 h 40 à 10 h 15
Canard	13 à 24 mois Parent accompagnateur obligatoire	Samedi	9 h à 9 h 35
		Dimanche	9 h 40 à 10 h 15
Tortue de mer	25 à 36 mois Parent accompagnateur obligatoire	Samedi	10 h 30 à 11 h 05
		Dimanche	9 h à 9 h 35
Programme préscolaire (3 à 5 ans)			
Niveau	Prérequis	Jour	Heure
Loutre de mer	Cinq cours avec parent et cinq cours sans parent.	Samedi	8 h à 8 h 45
		Sam. et dim.	8 h 50 à 9 h 35
		Samedi	9 h 40 à 10 h 25
		Dimanche	10 h 20 à 11 h 05
Salamandre	Être à l'aise dans l'eau sans parent.	Samedi	8 h à 8 h 45
		Sam. et dim.	8 h 50 à 9 h 35
		Samedi	9 h 40 à 10 h 25
		Sam. et dim.	12 h 10 à 12 h 55
		Sam. et dim.	13 h 10 à 13 h 55
		Dimanche	10 h 30 à 11 h 15
		Lundi Mardi et jeudi	17 h à 17 h 45 18 h à 18 h 45
Poisson-lune	Être capable de flotter, glisser et de nager trois mètres sur le ventre et sur le dos sans aide (personne ou flotteur).	Samedi	11 h 20 à 12 h 05
		Dimanche	12 h 10 à 12 h 55
		Mardi	18 h à 18 h 45
Crocodile Baleine	Être capable de nager cinq mètres sans arrêt sur le ventre et sur le dos sans aide (personne ou flotteur). Cours en eau profonde.	Sam. et dim.	11 h 20 à 12 h 05
Programme scolaire (6 ans et plus)			
Niveau	Prérequis	Jour	Heure
Junior 1	Enfant débutant la natation.	Samedi	12 h 10 à 12 h 55
		Dimanche	11 h 20 à 12 h 05
		Mercredi	16 h 30 à 17 h 15
		Jeudi	18 h à 18 h 45
Junior 2	Être capable de flotter, glisser et nager cinq mètres sans aide (personne ou flotteur). Cours en eau profonde.	Samedi	10 h 30 à 11 h 15
		Dimanche	9 h 40 à 10 h 25
		Dimanche	12 h 20 à 13 h 05
		Lundi	17 h à 17 h 45
		Jeudi	18 h à 18 h 45
Junior 3	Avoir fait le niveau précédent.	Samedi	11 h 10 à 12 h 05
		Dimanche	11 h 20 à 12 h 15
		Mardi	18 h à 18 h 55
Junior 4-5	Avoir fait le niveau précédent.	Samedi	12 h 10 à 13 h 05
		Dimanche	13 h à 13 h 55
Junior 4 à 10	Avoir fait le niveau précédent.	Samedi	13 h 10 à 14 h 05
Junior 6 à 10	Avoir fait le niveau précédent.	Dimanche	13 h à 13 h 55
		Mercredi	16 h 30 à 17 h 25

ACTIVITÉS AQUATIQUES

Durée : 10 semaines, du 12 janvier au 19 mars

Une fois semaine 78 \$ / non-résident 98 \$

Niveau	Début	Jour	Heure
Aquajogging (profond)	12 janvier	Lundi	18 h à 19 h
Aquaforme	12 janvier	Lundi	19 h à 20 h
Aquaforme aîné	13 janvier	Mardi et / ou jeudi	17 h à 18 h
Aquacardio	13 janvier	Mardi	19 h à 20 h
Aquaforme	14 janvier	Mercredi	17 h 30 à 18 h 30
Aquaprénatal	14 janvier	Mercredi	18 h 30 à 19 h 30

Descriptions des cours	
Aquajogging (profond)	Exercices d'aquaforme dans l'eau profonde. Les participants utilisent une ceinture de flottaison pour les aider à maintenir leur équilibre dans l'eau.
Aquaforme	Exercices en eau peu profonde visant l'amélioration des capacités cardio-vasculaires et musculaires ainsi que la flexibilité.
Aquaforme aîné	Exercices d'aquaforme légers et mise en forme progressive.
Aquacardio	Cours axé sur l'entraînement et la forme physique incluant des exercices intenses.
Aquaprénatal	Cours d'aquaforme adapté aux femmes enceintes désirant conserver la forme pendant la grossesse.

Maître nageur

Cette activité s'adresse aux personnes désirant améliorer leurs styles de nage avec l'aide d'un moniteur qualifié. Entraînement adapté selon la capacité de chaque nageur.

Prérequis pour enfant : connaissance de base du crawl et du dos crawlé.

Prérequis pour adulte : connaissance du crawl, dos crawlé, brasse et dos élémentaire.

Horaire Mercredi 19 h 30 à 20 h 30

Dates 13 janvier au 18 mars

Coût 50 \$ / non-résident 100 \$ (enfant 10 à 16 ans)
115 \$ / non-résident 144 \$ (adulte)

Initiation au plongeon (6 à 12 ans)

Cours d'initiation au plongeon niveau 1 et 2 sur le tremplin d'un mètre, du programme Plouf, certifié par Plongeon Québec. Les jeunes participants apprendront à faire des plongeurs sécuritaires, à bien se positionner et à faire des sauts de base.

Prérequis Être à l'aise en eau profonde et avoir réussi le niveau crocodile ou junior 2.

Horaire Lundi 17 h à 18 h

Dates 12 janvier au 16 mars

Coût 86 \$ / non-résident 215 \$

Modalités d'inscription sur place

- Paiement par chèque, argent comptant ou carte de débit.
- Frais additionnels de 15 \$ pour chèque sans provision.

Modalités d'inscription par Internet

- Chaque personne désirant s'inscrire par Internet doit posséder un numéro d'identification personnel (NIP) remis par le service des Loisirs et de la Culture aux fins d'identification. Il est impératif de communiquer avec le service des Loisirs et de la Culture avant la journée d'inscription afin d'obtenir ce numéro et celui des personnes (enfants, conjoint, amis, etc.) que l'on désire inscrire.
- Pour avoir ou créer un numéro d'identification personnel (NIP), communiquer **avant la journée des inscriptions** avec le service des Loisirs et de la Culture au 450 460-4444, option 7 ou se rendre sur place au 2005, rue du Pont, durant les heures d'accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Paiement uniquement par carte de crédit Visa ou Mastercard.

Informations générales

- Le nombre de places est limité dans chaque groupe.
- Il faut apporter le carnet de natation de son enfant.
- De nouvelles plages horaires peuvent être ajoutées en fonction de la demande et de la disponibilité des ressources.
- Les personnes âgées de 65 ans et plus bénéficient d'un rabais de 10 % sur le coût de leur inscription sur présentation d'une preuve de leur âge.
- Une séance d'inscription préalable est offerte aux résidents de Marieville seulement.
- Inscription possible après les dates d'inscriptions selon la disponibilité dans chacun des cours.
- Une preuve de résidence peut être exigée.

Campagne de financement de l'école Jeanne-Mance

Les élèves et les parents de l'école Jeanne-Mance passeront de porte en porte dans le village pour ramasser des canettes et des bouteilles vides. Les gens qui croient ne pas être présents le 11 janvier 2015 entre 9h00 heure et 12h00 heure peuvent laisser les bouteilles et les canettes vides sur le bord de la porte de la résidence.

Le tout en vous remerciant énormément !! Merci de contribuer au financement de notre école.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Véronique Paré, (membre du C.É et de l'OPP) de l'école au 450-460-0084.

Bibliothèque L'Antre du Savoir **7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir**

Fermé du 21 décembre au
5 janvier 2015 inclusivement
Retour à l'horaire régulier le 6 janvier 2015

On vous attend !



Plaisirs d'hiver

Le dimanche 8 février 2015

De 13h00 à 16h00

Au Parc Noël-Dubé

Inauguration de la butte de neige



Activités

- ⇒ Laser Tag
- ⇒ Tours de carriole
- ⇒ Tire sur neige
- ⇒ Patinage
- ⇒ Hockey
- ⇒ Jeu gonflable
- ⇒ Glissade



GRATUIT POUR TOUS

Merci à nos commanditaires



Présentateur officiel du jeu Laser Tag



Présentateur officiel des tours de carriole



Vous offre la tire sur neige



Garage
Lacoste et fils
depuis 1957

BATTERIES Expert
OK PNEUS
Toujours la bonne conduite.

ALIGNEMENT • ALTERNATEUR • DÉMARREUR
FREINS • SUSPENSION • CLIMATISATION

TÉL.: (450) 460-7716 • WEB : www.garagelacoste.ca
104, Chemin St-Césaire, Marieville (Québec) J3M 1N9

PLANTATION



Bienvenue à la Tête de Pioche



450.708.1988
34 Grande Ligne
Sainte-Angèle-de-Monnoir

CALENDRIER MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2014

Dimanche Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

	15	16 Collecte des déchets domestiques Bibliothèque	17 Bibliothèque	18	19	20 Bibliothèque
21	22	23	24	25 JOYEUX NOËL 	26 Collecte des matières recyclables	27
28	29	30 Collecte des déchets domestiques	31			

JANVIER 2015

				1 BONNE ANNÉE 	2	3
4	5	6 Bibliothèque	7 Bibliothèque	8 Collecte des matières recyclables	9	10 Bibliothèque
11	12 Collecte des sapins de Noël Réunion du Conseil	13 Collecte des déchets domestiques Bibliothèque	14 Bibliothèque	15	16	17 Bibliothèque